

AMENAGEMENT : le marché couvert de Mortagne-au-Perche va être aménagé en 2024

La transformation du marché couvert de la [COMMUNE DE MORTAGNE AU PERCHE](#) / T : 02.33.25.25.87 devrait débuter en janvier 2024. La commune va lancer la procédure de consultation et les travaux sont prévus pour une durée de sept mois. La municipalité a pour objectif d'en faire « un lieu de vie » qui continuera d'accueillir le marché des producteurs les samedis. www.mortagne-au-perche.fr